

Le logement social ne doit pas être instrumentalisé à des fins de discrimination

Le logement social loge aujourd'hui 5 millions de familles, soit plus de 11 millions de personnes.

Avec 11% des ménages locataires dont le chef de famille est étranger selon l'enquête de l'INSEE menée en 2017, les organismes de logement social accueillent, sans discrimination et sans distinction, des familles françaises et étrangères en situation régulière.

Les organismes de logement social ont concouru, dans notre histoire, notamment lors de la période d'industrialisation de la France qui a suivi la seconde guerre mondiale, comme dans notre actualité, à l'intégration à la communauté nationale de milliers de familles d'origine étrangère.

Pour ces familles, l'accès à un logement digne, en lieu et place des bidonvilles qui ont bien souvent constitué leur premier lieu d'accueil sur le territoire national, a été un élément déterminant de leur intégration. Ce rôle essentiel a permis à des millions de familles de trouver une place dans notre société.

Cette politique a été rendue possible par l'implication collective de l'État, des partenaires sociaux, des collectivités locales, du secteur associatif. Le logement social représente aujourd'hui un atout pour la France que beaucoup de pays nous envient.

Nous constatons, à l'occasion de cette campagne électorale, que certains acteurs politiques ont choisi de faire du logement social un outil de discrimination, et parfois même un marqueur stigmatisant, alors même que d'autres questions, bien plus cruciales, s'offrent à nous, collectivement : comment construire plus, comment accélérer la transition environnementale, comment lutter contre la paupérisation des locataires et des demandeurs d'un logement social, comment continuer de rénover massivement les quartiers qui en ont besoin ?

Le Mouvement Hlm demande que le débat public s'oriente vers ces questions plutôt que vers la mise en opposition des Français d'un côté, des étrangers de l'autre.

Nous revendiquons et assumons une mission : celle de loger la France telle qu'elle est, de promouvoir un logement populaire, sans discriminer.

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 593 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2020, les organismes Hlm ont mis en chantier 70 500 logements neufs et logements-foyers. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,35 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 800 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtaud / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)